

Messieurs les Présidents,

La période de confinement constitue un terreau favorable aux violences intrafamiliales, et en particulier, aux violences conjugales.

Afin de maintenir une continuité de prise en charge des victimes en cette période de confinement et de multiplier les points d'entrée permettant à ces dernières de demander de l'aide, le Gouvernement a lancé un plan d'actions en cours de déploiement. Dans ce cadre, **des flyers à destination des victimes et un modèle d'affiche** (ci-joints) seront diffusés la semaine prochaine aux pharmacies de Normandie.

Les professionnels de santé sont des acteurs incontournables en matière de détection des situations et d'orientation des victimes. C'est pourquoi je vous prie de trouver ci-joint **un document récapitulatif (document opérationnel) des dispositifs nationaux et locaux mobilisables** en Seine-Maritime ainsi qu'**une fiche réflexe à leur attention** reprenant quelques éléments de compréhension et les numéros utiles.

Je vous invite à diffuser ces différents outils (affiche, fiche réflexe, flyer, document opérationnel) auprès des professionnels de santé afin de les accompagner au mieux dans le repérage et l'orientation des victimes de violences conjugales.

Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercie très vivement d'avance pour votre soutien et votre mobilisation.

Bien cordialement,

--

Laure Soucaille
Déléguée Départementale aux droits des femmes et à l'égalité F/H
Seine-Maritime
Préfecture de Normandie
7 Place de la Madeleine
CS16036
76036 ROUEN CEDEX

Tel : 02 32 76 51 82

Courriel : laure.soucaille@normandie.gouv.fr